

## NOTE DE PRESENTATION

### SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES

#### **Fonctionnement**

Le budget primitif de fonctionnement passe de 1 821 936 € en 2019 à 2 024 675.06 € en 2020, soit une hausse de 11.16%.

#### Recettes

Le résultat de fonctionnement reporté en forte augmentation, passe de 214 592.99€ à 527 771.06€, soit une hausse de 145.94%. Son évolution explique à elle seule la hausse du budget puisque, par ailleurs, nous enregistrons des baisses.

Le chapitre 70, « produits des services, domaines et ventes diverses », enregistre une forte baisse globale de 36.44%. Ceci est dû principalement au covid : la cantine est fermée de nombreux mois, le centre de loisirs a été fermé et est moins fréquenté depuis sa réouverture.

Au chapitre 74, « dotations, subventions et participations », les dotations globales de fonctionnement et de solidarité rurale ont continué à baisser de 7.91% pour un montant de global de 8137€, (baisse totale de de 118 812 € depuis 2013).

Le chapitre 75, « autres produits de gestion courante » baisse de 13.39%. Depuis le Covid, les salles ne sont plus louées aux habitants (salle des fêtes, chalet,...)

Le chapitre 77, « produits exceptionnels », diminue de 98.12%, car 2019 avait été exceptionnelle (remboursement de l'assurance suite au vol de l'Iveco).

Au chapitre 13, « Atténuations de charges », baisse de 24% car en 2019, il y avait eu le remboursement par l'assurance des salaires de 2 personnes malades alors qu'en 2020, il n'y a plus que celui d'une personne à mi salaire

Les taux de taxe d'habitation et de foncier non bâti, respectivement de 8.06% et de 17.40%, votés par la commune n'ont pas varié depuis 2010. Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties, 13.95%, n'a pas varié depuis 2012.

#### Dépenses

Le virement de la section de résultat réel de fonctionnement à la section d'investissement est de 611 470.82€, en forte hausse de 84.4% par rapport à 2019. Son évolution explique à elle seule, la hausse du budget puisque, par ailleurs, nous enregistrons des baisses.

Le budget primitif de dépenses réelles (hors opérations d'ordre et virement à la section d'investissement) passe de 1 415 988.98€ en 2019 à 1 387 655.24€ en 2020, soit une diminution de 2%.

Les dépenses générales (27.07% des dépenses réelles) ont diminué essentiellement en raison des factures d'électricité (en 2019, suite à un changement de fournisseurs, factures 2018 payées en 2019), de la non location d'un camion suite au vol de l'Iveco, de la diminution des travaux en bâtiments publics

et voiries, des conséquences du covid : annulation du festival, des sorties pour école et centre de loisirs. Ces conséquences sont mal connues pour le deuxième semestre 2020.

Les dépenses de personnel (55.28 % des dépenses réelles) sont quasiment stables (-0.7%), malgré le départ en retraite en août 2019 d'un agent technique non remplacé (1 agent muté a été remplacé)

Les autres charges de gestion courante (8.18 % des dépenses réelles) diminuent en raison du non faucardage du canal en 2019 (qui aurait dû être payé en 2020).

Les charges exceptionnelles augmentent en raison de l'indemnité de résiliation de Smartmagne (en cours de négociation) et du remboursement à l'assureur actuel d'indemnités maladie (reprises en charge par l'assureur précédent)

### **Investissement**

Le budget primitif d'investissement passe de 774 051.60 € (opération d'ordre incluse) en 2019 à 1 009 105.50 €, soit une augmentation de 30.37%, dont 13 111.92 € en reste à réaliser dépenses 2019 et 261 021€ en reste à réaliser recettes 2019.

Les recettes proviennent essentiellement

- du prélèvement sur le fonctionnement (60.60%),
- Un emprunt (signé en 2019) de 224 760 euros, réalisé en janvier 2020 pour l'achat du centre technique (22.27%).
- du FCTVA ou remboursement de TVA, de la TLE ou taxe locale équipement (6.88%)
- des subventions, essentiellement aggro Bourges Plus, région, agence de l'eau (4.06%)

Les nouvelles dépenses d'investissements prévues sont de 813 758.38 euros (en hausse de 40.14%). Compte tenu du retard lié au COVID, du changement d'équipe post élections, ce montant inclut une réserve de 411 266.52€ pour financer les projets ultérieurs à réaliser pendant le mandat.

Les dépenses 2020 concernent principalement (montants TTC) :

- Le remboursement d'emprunt pour 78 690.91€,
- Des installations dans le centre technique pour 70 600€,
- L'achat du pré en face de l'aire de jeux entre Marmagne et Berry-Bouy pour 43602.54€,
- La réparation de l'écluse des bulles pour 25 000€
- L'installation de sanitaires au terrain de pétanque pour 23 400€,
- L'installation de 3 caméras de vidéosurveillance route de Bourges, Marmignolles, dans la cour de la bibliothèque pour 15 000€,
- L'étude d'aménagement de la place de la gare pour 15 000€,
- L'étude d'aménagement de l'ancien local de la poste pour 15 000€
- L'installation d'un nouveau panneau d'information municipale pour 14 631.30€,
- L'installation de 12 cases columbarium pour 12 592.14€,
- La mise en accessibilité du chalet pour 11 800€.
- La création d'un terrain annexe de foot pour 10 000€
- L'achat de tables pour la salle des fêtes, si cela ne peut attendre le projet de restauration globale, pour 10 000€,